

PANÉGYRIQUE DE S. LOUIS, ROI DE FRANCE,
prêché dans la cathédrale de Blois le dimanche 29 août 1861
et dans la cathédrale de Versailles le dimanche 27 août 1868.

In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino.
Alors que les peuples et les rois s'uniront de concert pour servir le Seigneur.
(Ps. 101.)

MONSEIGNEUR¹,

Deux puissances, trop souvent ennemies, ont rempli le monde du bruit de leurs conflits et des alternatives de leurs succès et de leurs défaites, je veux dire la puissance royale et la puissance populaire. Et loin que l'harmonie et la confiance se soient établies avec le temps entre ces deux rivales, l'Europe nous les montre, depuis le dernier siècle, dans un état de guerre ouverte et permanente : luttes terribles, d'où sortent des révolutions sans cesse renaissantes, et qui n'ont abouti jusqu'ici qu'à mêler le sang et les larmes des peuples avec le sang et les larmes des rois, sans que cette communauté de malheurs ait pu modérer les passions et rapprocher les esprits.

Où trouver un terme à de si longues, à de si profondes dissensions ? Droits sacrés des peuples, droits nécessaires des rois, qui mettra d'accord des prétentions qui semblent s'exclure ? Un grand roi prend la parole, et il donne ouverture à une sublime conciliation.

«Peuples, s'écrie-t-il, ne disputons plus sur nos droits respectifs ; acceptons solennellement un **commun devoir**. Le sujet de discorde entre nous, c'est le commandement ; concertons-nous pour **obéir à Celui qui règne au-dessus des rois comme au-dessus des peuples**. La charte que je propose, et que devront jurer ensemble les peuples et les rois, c'est la charte du ciel, ce sont **les devoirs de tous envers le Seigneur** : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino*. Peut-être nous entendrons-nous mieux sur les choses humaines, quand nous aurons commencé par **nous entendre sur les choses divines**. Droits de la multitude, droits du pouvoir, que tous s'abaissent à la fois devant les droits de Dieu. Et s'il reste sur le front des rois une auréole nécessaire de puissance, ce sera une puissance empruntée, qui s'exercera non point en leur nom, mais **au nom de Dieu**. Et s'il reste aux peuples un devoir de juste sujétion, ce sera une sujétion glorieuse et filiale, qui se reportera non point à l'homme, mais à Dieu dont l'homme est le représentant et le ministre. **Ici-bas comme au ciel, Dieu seul régnera sur tous, et Il sera obéi de tous** : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino*».

Tel est, mes Frères, le traité d'alliance proposé par le grand roi d'Israël ; et j'ose assurer qu'après trente siècles écoulés, **il est encore aujourd'hui impossible de trouver un autre accord solide et durable**. Oui, les questions délicates que le monde moderne a réveillées concernant la nature, l'origine et l'étendue du pouvoir, ne seront résolues que dans ce congrès annoncé par l'Esprit-Saint, et dans lequel la sainte alliance des peuples et des rois signera authentiquement **la reconnaissance du suprême pouvoir de Dieu et de Jésus-Christ, avec l'engagement sincère de servir fidèlement ce pouvoir. CE SPECTACLE S'EST VU SUR LA TERRE, ET IL SE VERRA ENCORE**. Concert, non pas de commandement, mais d'obéissance ; rapprochement de tous, non pas dans un même droit, ce qui est impossible, mais dans un **même devoir** : telle est la merveille que nous admirerons dans **le règne de saint Louis**, lequel n'a été, pour mieux dire, que **le règne de Dieu**.

Il ne me sied pas sans doute de donner ici des leçons aux peuples et aux rois. Mais est-ce ma faute, si elles naissent comme d'elles-mêmes du fond de mon sujet ? Quand la France fut-elle plus divisée qu'à la naissance de Louis ? Quand les attributions du sceptre furent-elles plus envahies ? Puissance populaire qui commence à s'élever par l'affranchissement des communes ; puissance féodale qui a converti les provinces en autant de royaumes ; puissance royale qui aspire à tout ramener à un centre unique : c'est au milieu de ces luttes et de ces agitations que la providence a placé le berceau de Louis. Peuple, bourgeois, feudataires, monarque, qui pourra rapprocher tous ces extrêmes ? Comment fondre en un tout harmonieux et hiérarchique des éléments aussi divers ?...

Mais Louis croit en Dieu, et la France croit en Dieu. Louis et la France ont un même symbole, une même doctrine, une même foi. Le roi et le pays ont un **même drapeau, un même étendard, qui est la croix de Jésus-Christ**. Bientôt **la voix de la religion domine** la voix de toutes les passions et de tous les intérêts. Le monarque et la nation s'unissent dans un sublime concert pour le service du Seigneur. Et dans cette religieuse étreinte de la puissance royale et de la puissance féodale et populaire, la guerre civile est étouffée, la querelle domestique est éteinte ; la question de pouvoir n'est plus une question. Unis devant Dieu, Louis et la France restent étroitement embrassés entre eux, et le règne d'un saint devient le règne le plus glorieux et le plus régulier de notre monarchie : *In conveniendo populos in unum et reges, ut serviant Domino*.

Encore une fois, mes Frères, quels enseignements pour nos sociétés modernes ! Puissent-elles comprendre que **le bonheur et la paix ne nous reviendront qu'à la suite de la religion !** C'est dans ce but que je veux vous présenter aujourd'hui le règne de saint Louis comme le règne de Dieu. Règne de Dieu dans la paix, règne de Dieu dans la guerre : c'est tout le partage de ce discours. Et comme l'Esprit-Saint a promis à **celui qui cherche d'abord le règne de Dieu, que tout le reste lui sera donné par surcroît**, ce discours vous montrera en même temps, sous le règne de saint Louis, la paix et la guerre également profitables au véritable bien de la France.

Invoquons l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de Marie, la Reine du ciel et de la terre, que Louis et le siècle de Louis ont honorée de tant d'hommages. *Ave, Maria*.

¹ Mgr Fabre des Essarts, évêque de Blois, 1847. Mgr Gros, évêque de Versailles. 1848.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Paul, employant une des figures les plus hardies du langage, a fait son propre panégyrique en ces termes : *Mihi vivere Christus est* (Phil., I, 21) ; ce que saint Jean Chrysostome a traduit par cette paraphrase : «La respiration de ma bouche, le battement de mon cœur, c'est Jésus-Christ». Et depuis lors, il s'est trouvé dans tous les siècles des imitateurs, des rivaux du grand apôtre, des hommes chez lesquels la grâce avait si absolument remplacé la nature, que **Jésus-Christ était devenu le principal et comme le seul ressort de leur âme**. Tel fut le saint roi dont je viens vous entretenir.

La patrie de Louis, mes Frères, ce fut **la fontaine baptismale** où il naquit à la vie de la grâce. Et parce que cette seconde vie devait être sa vie propre et véritable, il semble que la providence ait négligé de consigner dans l'histoire un mot précis et certain concernant le lieu de sa naissance temporelle : question agitée depuis trois siècles, avec assez peu de fondement, je l'avoue¹. Mais qu'importe où naquit l'homme, puisque nous savons où naquit le chrétien, et qu'en Louis, **l'homme s'effaçait toujours devant le chrétien** ? Le titre d'enfant de Dieu, d'héritier du royaume des cieux, sera toujours si cher à son cœur, que, même après que le diadème aura ceint son front, il s'appellera Louis de Poissy plutôt que Louis de France. Et si ses amis s'en étonnent, il leur dira dans son inimitable langage que la royauté de l'homme ici-bas ressemble à la royauté de la fève, qui finit avec le souper, tandis que **la royauté du chrétien est une royauté éternelle**, qui survit à la perte des sceptres périssables et des couronnes éphémères.

Réjouissez-vous, ô pieuse Blanche ; admirez comme vos mâles et fortes leçons vont porter leur fruit. L'onction sainte a consacré le royal adolescent **LIEUTENANT DE JÉSUS-CHRIST DANS LE ROYAUME DE FRANCE**. Il n'oubliera pas un seul instant que son rôle n'est que celui de la seconde majesté, et que tous ses soins doivent avoir pour objet **de procurer et d'étendre au milieu de son peuple le règne de la majesté souveraine**. Mais, comme je ne pourrai m'attacher qu'à quelques-unes des œuvres de saint Louis, avant d'en venir au détail, je veux, mes Frères, ajouter encore ici quelques paroles pour vous en révéler **le principe et l'inspiration**.

D'autres avant moi ont remarqué qu'à la différence de la plupart des grands rois, dont la gloire s'est formée du reflet de toutes les grandeurs de leur siècle, Louis a brillé de son propre éclat et n'a emprunté de personne aucun des rayons de sa renommée. A part le légitime tribut qui appartient à l'illustre Blanche, sa mère, l'histoire ne signale auprès du trône de Louis IX aucune de ces grandes figures qui disputent à celle du souverain le respect et l'admiration de la postérité ; on ne connaît pas de ministre du règne. Où le monarque prenait-il donc son point d'appui ? C'est ce qu'il importe de dire.

Deux livres surtout ont présidé à la royale éducation de Louis, **l'Évangile et le Psautier**. Toute sa vie, il ne cessa de s'instruire à cette double école. Louis prit au sérieux, il accepta sans réserve l'Évangile de Jésus-Christ tout entier, assuré que la vérité venue du ciel et enseignée par la bouche d'un Dieu devait servir de règle à l'homme public aussi bien qu'à l'homme privé, et que la sagesse, même politique, ne pouvait mieux se rencontrer nulle part que dans le livre de la divine sagesse, à laquelle elle ne pouvait jamais être opposée.

Puis, après Jésus-Christ, il eut David pour précepteur et pour maître, et non seulement pour maître, mais pour ami, pour compagnon inséparable ; il trouva en lui son ange du conseil et son génie protecteur. Nouveau Jonathas, malgré la distance des âges, son âme fut en quelque sorte soudée à l'âme de David (1 Reg., XVIII, 1). Quels hommes, en effet, à plus de vingt siècles l'un de l'autre, que David et Louis, le saint roi d'Israël et le saint roi de France, rapprochés par un même sentiment de foi, de justice, et aussi par une étonnante conformité de royales grandeurs et de royales infortunes ! Un jour nous entendrons Louis, captif et presque mourant, bénir le ciel avec transport de ce que seul, parmi tant d'objets précieux qui ont été perdus, son bréviaire a été conservé. Ici peut-être l'homme du monde a souri ; mais il regrettera cette faiblesse, s'il veut se souvenir qu'aucun livre ne renferme autant de philosophie, de connaissance du cœur humain, et de véritable politique que le livre des Psaumes, livre merveilleux dont un nouveau commentaire nous est fait chaque matin par une nouvelle expérience de la vie et de l'adversité ; livre si fécond et si plein de sens pour tout homme qui pense et qui souffre : combien plus pour celui qui, comme David, pensait sur le trône et souffrait sous le diadème !

Aussi, mes Frères, pour avoir l'intelligence du règne et de l'administration de saint Louis, c'est à ces deux sources que nous devons toujours recourir, aux béatitudes de l'Évangile et aux enseignements du Psalmiste royal. Faut-il s'étonner après cela si ce règne est le règne de Dieu ? Je choisis quelques considérations entre mille, et je dis : Règne de saint Louis, règne de Dieu par la justice, règne de Dieu par la charité, règne de Dieu par la liberté, règne de Dieu par la religion. Cette matière est immense.

Jésus-Christ a dit : «Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice !» (Matth., v, 6) et David, inspiré par l'esprit de Jésus et instruit par l'expérience, avait dit aussi : «Bienheureux ceux qui gardent l'équité, et qui observent la justice en toute circonstance !» (Ps. cv, 3). Ah ! mes Frères, quel roi, plus que Louis, fut jamais affamé de cette faim, altéré de cette soif de la justice ? C'était la passion dominante de son âme. «La joie du juste, disait-il, c'est que justice soit faite». Rappellerai-je le souvenir toujours populaire du chêne de Vincennes ? Là, toute une page des psaumes devenait une scène réelle et vivante. «Il jugera le peuple avec équité et il fera justice aux pauvres ; il les délivrera des usures et des violences, et leur nom sera honorable devant lui» (Ps. LXXI, 4 et 14). Prendre en main la cause des faibles, citer devant soi «les hommes de sang, ceux dont la droite est pleine de présents, et dont les mains regorgent d'iniquités», c'est dans l'accomplissement de ce devoir que la justice exige du courage. Louis ne sait point transiger :

« Bonne et raide justice », voilà sa maxime. Son amour pour les petits le rendra fort contre les forts. Qu'ils s'appellent Enguerrand de Coucy ou même Charles d'Anjou, ils apprendront de lui que, si haut qu'ils aient été placés par la naissance, ils ne sont pas au-dessus des lois ; et, sans acception de personnes, il soumettra les coupables à des châtiments exemplaires. Que dis-je ? sa justice saura se multiplier, et en quelque sorte se perpétuer sur le sol de la France. Par des envoyés intègres et des magistrats incorruptibles, il se rend à la fois présent sur tous les points du royaume ; et par le *Livre des établissements*, dont tous les travaux législatifs des âges suivants n'ont été que le développement, il devient

¹ Consulter les Bollandistes, t. VI. Aug. ad diem 25, 6, p. 287 et seq.

pour l'Europe un juge permanent et immortel.

Mais celui qui juge les autres doit être juste lui-même. Et Louis est le premier à provoquer une enquête sur les torts qu'il a pu causer à son insu ; des arbitres sont appelés à prononcer entre le roi et ses sujets. Ce n'est pas assez, il veut être juste là où les principes accrédités par la politique humaine défendent de l'être. Il sait que «ce qui est le sublime de la gloire aux yeux des hommes, est souvent une abomination devant Dieu» (Luc, xv, 16). Louis se fait pacificateur là où ses conseillers lui suggèrent de fomenter d'utiles divisions. Les fortes têtes du royaume s'opposent à la reddition de plusieurs provinces possédées par suite d'une conquête dont la moralité lui semble suspecte. Mais Louis n'admet point cette conscience d'homme d'État pour laquelle la morale qui consiste à garder ce que l'on a pris, est une morale très autorisée. D'ailleurs, s'écrie-t-il, «Bienheureux les pacifiques ! Nul homme de cœur dur n'obtient jamais salut». Et Louis appose son nom sur le traité.

Laissez, ô saint monarque, laissez les hommes aux courtes vues vous poursuivre de leurs blâmes. Votre délicatesse est encore de l'habileté. Par cette concession, celui qui était votre frère et votre égal en royauté, se reconnaîtra désormais votre vassal. La justice qui élève les nations (Prov., xiv, 34) place aujourd'hui votre trône pour jamais au-dessus du trône britannique ; et jusque dans ses plus enivrants triomphes, jusque dans ses plus insolentes usurpations des âges suivants, l'Angleterre confessera toujours du moins la supériorité de la couronne de France.

Au reste, commander à tout l'univers par la force n'est pas possible : l'extension matérielle d'un empire prépare souvent sa ruine. Mais commander à tout l'univers par sa vertu, par sa probité ; tenir au milieu de tous les rois le sceptre de la conscience et de la loyauté : voilà la gloire véritable. «Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés !» (Matth., v, 6). O Louis, ce sentiment délicat de votre âme n'a-t-il pas de quoi être satisfait ? L'Europe entière est à genoux devant vous, vous êtes devenu l'arbitre et le juge entre les souverains et les nations, entre les empereurs et les pontifes. Calmez-vous, puissants barons ; les intérêts du royaume, dont vous vous montrez si jaloux, n'ont point été trahis. Si dans la personne de votre souverain le monarque commande à une province de moins, en échange, l'honnête homme commande à l'univers. Heureux celui qui garde l'équité, sans que rien puisse le faire dévier jamais ; l'empire du monde est le fruit de sa justice : *Beati qui faciunt justitiam in omni tempore !*

Poursuivons. Règne de saint Louis, règne de Dieu par la charité. Jésus-Christ a dit : «Bienheureux ceux qui sont miséricordieux ! Bienheureux ceux qui sont doux !» (Matth., v, 4, 7). Et le prophète royal a chanté : «Souvenez-vous, Seigneur, de votre serviteur David et de toute sa mansuétude» (Ps. cxxxii, 1). Mes Frères, **saint Louis peut être offert à tous les siècles comme la plus parfaite expression de la véritable royauté chrétienne, de la royauté selon l'Évangile**. Le roi chrétien ne s'appartient pas à lui-même, il appartient à son peuple. Pour lui, gouverner, c'est servir ; régner, c'est répandre des bienfaits. Il donne, il donne toujours, et ne songe point à lui-même. C'est par cette bonté, c'est par cette libéralité qu'il est sur la terre l'image vivante du Père céleste. Ah ! mille fois heureuse la nation gouvernée par un chrétien tel que Louis !

Quel sentiment exquis de respect, d'amour pour l'humanité, et surtout pour l'humanité souffrante ! Louis servait souvent de ses mains royales une foule de pauvres assis à sa table ; à l'exemple de Jésus, il leur lavait les pieds ; il se plaisait à soulager leurs plus hideuses infirmités, et il leur continuait même son amour par-delà cette vie. «J'ai grand pitié des pauvres hommes occis, disait-il à son ami le sénéchal ; car je vois que nul n'est pour les morts, et que tous veulent être pour les vivants».

Qu'ils sont beaux les pas du monarque qui parcourt ses États, visitant les plus humbles villages pour rechercher et secourir l'indigence ! «Les pauvres, disait cet enfant de l'Évangile, ce sont les soldats et les défenseurs de mon royaume ; il faut bien que je les paye à proportion de leurs services». Plein de sollicitude pour ceux qu'il appelle les nourriciers de la patrie, il veille avec amour sur le sort de cette classe laborieuse qui féconde le sol par ses sueurs ; et, chose incroyable, il se charge de nourrir dans leur vieillesse tous les pauvres laboureurs de la France.

Par ses libéralités et par la toute-puissance de ses exemples, le royaume se couvre de charitables institutions. Chaque cité aura désormais son Hôtel-Dieu. Les siècles de refroidissement et d'égoïsme ne tarderont pas à venir. Le saint monarque y a pourvu. Ah ! que toutes les infortunes bénissent le souvenir de Louis ! Car, c'est du siècle de saint Louis que date en grande partie, parmi nous, le patrimoine attribué encore aujourd'hui au soulagement du malheur. Mais ici encore, ô saint roi, votre vertu est une saine politique. «Malheur, a dit l'Esprit-Saint, malheur aux pasteurs qui se paissent eux-mêmes !» (Ezech., xxxiv, 2). Malheur au prince mercenaire qui trafique de son peuple et qui ne songe qu'à s'enrichir ! Il ne possédera jamais **le seul trésor désirable pour un roi, l'estime et l'amour de ses sujets** ; il sera en butte au mépris, et peut-être aux réactions violentes de son peuple. Vous, ô Louis, vous recueillez en amour ce que vous semez en bienfaits ; et vous avez assuré à la couronne de France le plus précieux de tous les tributs et de tous les apanages, ce sentiment inconnu des autres peuples, cet **amour filial de leurs maîtres** qui éclatera désormais parmi les Français, qui pourra s'éclipser quelquefois, mais qui ne s'éteindra qu'avec la nation elle-même, ou avec la race de saint Louis. Heureux ceux qui exercent la miséricorde et la douceur, car ils subjuguèrent les cœurs et s'assurèrent ainsi l'empire de la terre : *Beati misericordes, quoniam ipsi possidebunt terram !*

J'ai ajouté : règne de saint Louis, règne de Dieu par la liberté. Jésus-Christ a dit : «Si le Fils vous délivre, c'est alors que vous serez véritablement libres... parce que vous serez redevables de la liberté à la vérité» (Joann., viii, 36 ; 32). Et David avait prédit concernant le grand Roi attendu par Israël «qu'il délivrerait le pauvre de la servitude sous laquelle il avait été réduit par le puissant» (Ps. lxxi, 12).

Mes Frères, la génération présente s'est tellement identifiée avec le mensonge, et les contrevérités les plus manifestes se sont tellement accréditées parmi nous, que vous m'avez peut-être accusé de paradoxe en m'entendant parler de **liberté** sous le règne de saint Louis. Or, je soutiens cette affirmation, et l'histoire étudiée avec impartialité la rend incontestable, c'est que **la véritable liberté civile** en France a été principalement l'œuvre de notre saint roi. Avant tout, tâchons de nous élever à la hauteur des principes chrétiens sur cette matière.

La liberté, mes Frères, ce n'est pas l'indépendance et l'anarchie, puisque l'anarchie, au contraire, c'est la plus

affreuse de toutes les tyrannies. «Où il n'y a point de maître, tout le monde est maître, a dit Bossuet, et où tout le monde est maître, tout le monde est esclave» (*Politique sacrée*, liv. 1^{er}, art. 3, prop. 5). La liberté, qu'est-ce donc ? Dans le langage de l'Écriture, et aussi dans le langage de tous les peuples, la condition libre par excellence et par opposition à la condition de l'esclave, c'est la condition filiale ; être le fils ou être libre, c'est tout un : *liber*. Or la condition du fils est encore une condition d'obéissance et de subordination. Il y a dans la famille un sceptre, une autorité, un pouvoir. Devenir libre, ce n'est donc pas nécessairement sortir du rang des esclaves pour passer dans le rang des rebelles, non ; mais c'est être soustrait au joug du maître, pour être placé sous la puissance du père, c'est être transféré du domaine des choses dans le domaine des personnes, c'est quitter la servitude pour être agrégé à la famille.

La grande loi de l'égalité des hommes et de leur divine fraternité avait été comme abrogée sous l'empire de l'idolâtrie, qui n'était guère que le règne de la force et le triomphe de la matière. Et il faut l'avouer à la décharge des sociétés antiques : les multitudes asservies par des passions brutales n'étaient plus capables de libertés politiques et devaient être courbées sous un joug de fer. **Partout et toujours, en dehors du christianisme, l'esclavage sera un fait inévitable, en même temps qu'une impérieuse nécessité de l'ordre social.** Le Fils de Dieu descend sur la terre ; Il prend la forme de l'esclave ; Il lègue à tous les hommes de tous les pays et de tous les siècles cette parole, jusqu'alors inconnue : «Notre Père, qui êtes aux cieux» ; et, par cette parole, Il rétablit sur la terre une fraternité spirituelle qui entraînera tôt ou tard parmi ses conséquences le retour de la fraternité primitive dans la grande famille des hommes. Oui, selon la parole de Jésus-Christ, un jour viendra où «le Fils délivrera les esclaves, et alors ils seront véritablement libres, parce qu'ils seront affranchis par la vérité».

Cette œuvre d'affranchissement, d'émancipation, elle ne sera pas l'œuvre d'un jour ; elle s'opérera insensiblement par la force des idées et le progrès des principes évangéliques. Après s'être insinuée dans les cœurs et les avoir arrachés à la pire de toutes les servitudes, qui est celle des passions et des vices, l'Église, ici comme toutes les fois qu'il s'agit des grands intérêts de l'humanité, prendra une noble initiative ; la première, elle relâchera dans ses domaines les liens du servage. Quelques abus de cette liberté naissante provoqueront çà et là au sein du clergé des résistances locales et particulières. Mais n'importe ; ce qui est commencé se poursuivra. Bientôt l'exemple de l'Église est imité ; l'émancipation s'accomplit avec moins de restrictions et dans des proportions plus larges.

Enfin, sous le règne de saint Louis, l'élan est devenu général ; la liberté s'étend de proche en proche, et les archives de notre nation renferment plus d'actes d'affranchissement et de manumission datés du règne de saint Louis que ce règne ne compte de semaines et peut-être de jours. Un frère du monarque, le comte de Poitiers, promulgue cette maxime, que «les hommes naissant libres, il est juste et sage de faire remonter la chose à l'origine». Et l'on ne tarde pas à entendre un autre Louis, le dixième du nom, prononcer cette belle parole : «Notre royaume est appelé le royaume de France ; voulons que la chose en vérité s'accorde avec le nom».

Pour atteindre ce but d'affranchissement, Louis ne travaille pas seulement à procurer la liberté des personnes, qui n'est rien sans la **liberté des institutions**. Afficher sur les dehors d'une société le mot de liberté, et placer sous le joug toutes les institutions publiques, c'est une dérision cruelle. Le monarque favorise avec le plus grand zèle **l'établissement des communes** ; il ne se montre pas moins jaloux de leurs franchises que de ses propres droits ; et, avec les sages réserves qui appartiennent au pouvoir souverain, il laisse à toutes les bonnes cités du royaume le soin presque illimité de se régir elles-mêmes.

Le commerce a ses lois, ses coutumes, et sa magistrature tirée de son sein. Le travail reçoit une organisation appropriée aux besoins du temps et justifiée par une longue expérience ; les arts et métiers sont partagés en corporations puissantes, auxquelles une vie propre et une juste indépendance sont assurées ; des gardiens consciencieux sont chargés de maintenir aux travailleurs les jours et les heures de repos, stipulés diversement par la loi, selon la nature des diverses industries¹.

Aussi, voyez comme le règne de Louis se distingue par tous les prodiges de civilisation qui caractérisent une nation libre ; voyez le développement de tous les arts qu'on appelle libéraux. Qui dira les chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture, de peinture qui immortalisent le siècle de saint Louis ? Ces créations grandioses sont sous nos yeux, et elles nous atterrent par leur contraste avec notre impuissance et notre infériorité. Là, que de vie, de sentiment, d'invention, d'enthousiasme, d'originalité, de magnificence ! Les sciences se développent avec les arts. Les universités renferment tout un peuple d'étudiants dont l'émulation est excitée par la rivalité des écoles libres. Le mérite parvient à toutes les charges dans l'État comme dans l'Église ; il va s'asseoir à la table et il vit dans la familiarité du souverain.

Loin que l'intelligence soit captive, on s'étonne de la grande latitude laissée par saint Louis à l'expression de la pensée ; on admire avec quelle indulgence sa chaste orthodoxie, sa régularité austère supportent les libres allures, les hardis écarts du savoir indiscipliné, et jusqu'au contrôle irrespectueux de la chanson populaire. Convaincu que la foi doit s'entourer de lumières, il rassemble auprès de la maison de Dieu les monuments de la science, et consacre cette mémorable sentence : «**qu'une église sans bibliothèque est une citadelle sans munitions**». Tel fut le siècle de saint Louis.

Après l'avoir étudié sous toutes ses faces, j'avoue qu'en fait de liberté, je vois bien tout ce que les siècles suivants nous ont ravi, et je ne vois pas aussi clairement ce qu'ils nous ont rendu. Mais parce que la liberté, telle qu'elle a été assurée à nos pères, au treizième siècle, a été **le fruit de la religion** ; parce que cette révolution pacifique et régulière n'a pas été la violente transition de la soumission et de l'ordre à l'indépendance et à l'anarchie, les esprits passionnés continueront à dire que les siècles qui ont précédé parmi nous les dictatures de l'impiété et de la révolte ont été des siècles d'esclavage.

Mes Frères, laissons couler le torrent. **Le règne du mensonge n'est pas éternel.** Les esprits solides ne sont pas

¹ *Livre des Mestiers*, d'Estienne BOILEAU, publié par Depping ; Paris, Crapelet, 1837.-Voir : Tit. 34, p. 79 ; Tit. 37, p. 52 ; Tit. 20, p. 56, etc. Al. MONTEIL, *Histoire des Français*, t. III, p. 316-17.

éloignés de reconnaître qu'il n'y a de sincère et véritable liberté que celle qui est due à l'Évangile. Et la France ne formera bientôt plus qu'un vœu, celui d'être libre comme au temps de saint Louis.

Enfin, mes Frères, règne de saint Louis, règne de Dieu par la religion. Ici le modèle que j'ai à placer devant vos yeux pêche par un endroit, c'est sa trop grande perfection, inabordable et désespérante pour le siècle dégénéré dans lequel nous vivons. Je l'ai prévu, on pourra me dire que les conclusions de mon discours seraient plus pratiques si le héros en était moins accompli. Loin de moi, cependant, que par une lâche condescendance j'amointrisse en Louis ce que sa grande âme a le plus estimé !

Oui, Louis fut un chrétien, fut un saint ; oui, sa religion alla jusqu'à la piété la plus ardente, jusqu'à la dévotion la plus tendre ; oui, ses contemporains ont cru voir en lui, ainsi qu'ils le disaient, «un ange terrestre, un prêtre à l'autel, une vierge sans tache». Louis n'est point chrétien dans son oratoire, et déiste sur le trône. Il ne croit pas que la dignité d'un roi exige qu'il se tienne le front haut en face des autels, ou qu'il demande au cérémonial de la cour la mesure selon laquelle une personne royale peut s'abaisser devant la majesté divine. Louis est le plus humble des serviteurs de Dieu. Son intelligence est assez élevée pour que nulle pratique qui se rapporte à Dieu ou à Jésus-Christ ne lui semble petite.

S'il aperçoit un sourire ironique sur les lèvres de ceux qui sont témoins de ses transports en présence des instruments sacrés de la passion du Sauveur, il s'en consolera en pensant aux sarcasmes domestiques dont un autre roi fut l'objet avant lui, et il s'écriera comme David : «Vive le Seigneur, de qui je tiens mon élévation ! Je m'humilierai encore plus que je n'ai fait devant Lui, et je serai méprisable à mes propres yeux ; je tiendrai à gloire de partager la piété des femmes et des servantes» (II Reg., vi, 21, 22). Sa maison royale est une maison de psalmodie et de prière ; et c'est un passage de ce même office de l'Église qu'on y récite chaque jour, qui en a composé et réglé tout l'intérieur. Le saint roi exclut les courtisans dangereux, et n'admet point à sa table ceux dont l'œil est superbe et le cœur insatiable. Ses yeux sont tournés vers les fidèles de la terre, et ce sont eux qu'il fait siéger auprès de lui ; si quelqu'un marche dans une voie irréprochable, c'est celui-là qu'il choisit pour ministre ou pour serviteur (Ps. c, 2, 5, 6).

Que de charme dans le détail de la vie intime de ce monarque pieux ! Quelle gravité toujours digne, assaisonnée du sel de la gaieté française, et rehaussée par l'urbanité héréditaire de sa race ! Louis n'est ni chagrin ni austère ; la majesté de la couronne descend aux gracieux et naïfs entretiens de la tendre et familière amitié. Son esprit mesuré et judicieux fait chérir de tous une religion si sage et si bien entendue. Ses conseils, ses décisions sur les choses de la piété et de la conscience, le rendent le théologien de la cour, au point que le saint évêque de Genève s'autorisera un jour de sa doctrine, et le célébrera comme son précurseur et son oracle dans l'art difficile d'initier les hommes du monde à la vraie et solide dévotion¹.

Mais ses devoirs privés ne lui font pas oublier des devoirs plus importants. Il veut que le nom de Dieu soit respecté dans ses États. L'impiété est punie comme un crime de lèse-majesté. Le blasphème lui fait horreur, et s'il n'a jamais porté contre lui, en principe général du moins, la loi sévère que lui attribue le vulgaire², en retour il a déclaré qu'il eût voulu livrer au feu sa propre langue pour chasser ce monstre de son royaume. L'hérésie se renferme-t-elle dans le secret de la conscience ou des habitudes domestiques, Louis respecte ce sanctuaire, où il n'appartient qu'à Dieu de pénétrer.

Mais, si l'erreur se produit au dehors par des entreprises violentes, qui troublent la sécurité publique et la tranquille harmonie de la grande famille chrétienne, Louis se souvient qu'il est «le ministre de Dieu pour le bien», et que «ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive» (Rom. xiii, 4). Laissant aux siècles à venir à décider si d'autres circonstances n'imposent pas d'autres devoirs, il sait que **l'unité des esprits est la garantie la plus assurée de l'unité des cœurs** ; que là où existe cette précieuse unité, le souverain ne doit rien négliger pour la maintenir aussi longtemps que sa puissance n'est pas débordée.

Jaloux de la légitime indépendance de sa couronne, Louis est plein de respect pour l'autorité divine à laquelle doivent obéir tous les chrétiens, quelque rang qu'ils occupent dans la société temporelle. Et loin qu'on en doive croire le moine atrabilaire, stipendié par une nation déjà penchée vers le schisme, et qui prête au saint roi en cette matière des sentiments et des actes tout à fait britanniques³, l'humble monarque, au contraire, érige en maxime d'État la conduite de son aïeul Philippe-Auguste, qui voulait sciemment excéder en déférence envers les ministres de la religion ; et il laisse pour dernière recommandation à son fils, le dévouement à l'Église de Rome, l'obéissance et l'amour envers le pape, qui est le père spirituel des rois.

De si admirables sentiments ont une puissante influence sur la nation. Sous un roi si religieux, la France tout entière révère le Roi du ciel. Non pas que je veuille créer ici une utopie et canoniser tous les contemporains du saint roi. **Certes, cette société eut ses vices, et les hommes qui la composaient ne purent être tous transformés jusqu'à dépouiller leur première nature. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que tout ce qu'il y eut de nobles sentiments et de grandes actions à cette époque, et il y en eut beaucoup, fut le fruit des doctrines et des institutions ; c'est que, si le cœur humain resta faible par ses penchants, la société fut forte par sa constitution et ses croyances ; en un mot, c'est que le vice ne découla pas de la loi, et que la vertu ne fut pas l'inconséquence et l'exception.**

La béatitude évangélique qui consiste dans l'abnégation de soi-même et dans la **pauvreté volontaire**, devenue un **dogme social**, prévint alors cette recherche du bien-être et des facilités de la vie matérielle, qui entraîne toujours la décadence morale des peuples. Loin de blâmer la magnificence du souverain envers les églises, ces vestibules sacrés d'une meilleure patrie, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple rivalisent avec lui. **Dieu, Jésus-Christ, Marie, la Reine des anges et des hommes, voilà comme le mot d'ordre de toute cette chevaleresque et religieuse nation, qui pense**

¹ Préf. du *Traité de l'amour de Dieu*. On y lit : «Et que quant à la seconde proposition, avec le mot de quolibet, elle n'est pas de moi, mais de cet admirable roi saint Louis, docteur digne d'être suivi en l'art de bien conduire les courtisans à la vie dévote».

² Consulter les Bolland., § 78, n. 1003-1006, p. 193-194.

³ Sur la valeur du témoignage de Matthieu Paris, consulter les Bolland, ibid . p. 282, 283, 398, 496.

peu à la terre et beaucoup au ciel... Que dirai-je encore ? Non, ce n'est plus Louis qui règne, **C'EST JÉSUS-CHRIST QUI RÈGNE PAR LOUIS** : *Christus regnat, vincit, imperat.*

Je me trompe. Et parce que Jésus-Christ règne par Louis, Louis aussi règne par Jésus-Christ. «*Dis te minorem quod geris, imperas*», disait à César le prince des poètes lyriques : «Parce que tu t'avoues inférieur aux dieux, à cause de cela tu commandes» (Horat., liv. III, od. 6). Admirable maxime, dont il faut savoir gré au paganisme, et qui peut fournir à nos hommes d'État un ample sujet de méditations.

La pieuse Marguerite n'a-t-elle pas inscrit dans sa légende ces deux mots, qui sont toute la définition de la royauté de son siècle : «Servante du ciel et royne de la terre» ? O Louis, bénissez le Seigneur ; c'est Lui qui soumet ainsi votre peuple, naguère si indocile et si remuant, à votre pacifique autorité : *Benedictus Dominus qui subdit populum meum sub me !* (Ps. CXLIII, 1, 3). Parce qu'Il est le Dieu de tous, et que vous êtes Son serviteur comme les autres, à cause de cela, vous êtes prince au milieu d'eux : *et servus meus princeps in medio eorum* (Ezech., xxxiv, 24). Dites une parole, ô Louis, et des milliers de héros s'élanceront sur vos pas, à travers l'océan et les déserts. La France, l'Europe entière n'attend qu'un signe de son roi.

Mes Frères, nous avons vu le règne de saint Louis devenir le règne de Dieu dans la paix ; il nous reste à vous le montrer encore dans la guerre. Objet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique le sang des plus intrépides guerriers coulât dans ses veines, Louis, ce digne fils du Lion pacifique, eut **toujours horreur de la guerre en pays chrétien**. La gloire militaire de Taillebourg ne fut point un piège pour cette âme, plus sage encore que belliqueuse. Mais la religion elle-même conduisit bientôt le monarque chrétien sur les champs de bataille. Et parce qu'on rencontre peu d'intelligences assez fermes pour juger sainement ces grandes expéditions dont saint Louis fut le plus célèbre héros, qu'il me soit permis de remonter à des **principes** sans lesquels nous risquerions d'être égarés par les préjugés vulgaires.

Le sage de l'dumée a dit : **La vie de l'homme sur la terre «est un combat»** (Job. VII, 1), et cette vérité n'est pas moins applicable aux sociétés qu'aux individus. Composé de deux substances essentiellement distinctes, tout fils d'Adam porte dans son sein, comme l'épouse d'Isaac, deux hommes qui se contredisent et se combattent (Gen., xxv, 22). Ces deux hommes, ou, si vous le voulez, ces deux natures ont des tendances et des inclinations contraires. Entraîné par la loi des sens, l'homme terrestre est en perpétuelle insurrection contre l'homme céleste, régi par la loi de l'esprit (Galat., v, 17) : antagonisme profond, lutte nécessaire, et qui ne pourrait finir ici-bas que par la défection honteuse de l'esprit, rendant les armes à la chair et se livrant à sa discrétion. Disons-le donc, mes Frères, la vie de l'homme sur la terre, la vie de la vertu, la vie du devoir, c'est la noble coalition, c'est la sainte croisade de toutes les facultés de notre âme, soutenue par le renfort de la grâce, son alliée, contre toutes les forces réunies de la chair, du monde et de l'enfer : *Militia est vita hominis super terram.*

Or, si l'on vient à considérer ces mêmes éléments rivaux, ces mêmes forces ennemies, non plus dans l'homme individuel, mais dans cet assemblage des hommes qui s'appelle la société, alors la lutte prend de plus grandes proportions. «Les deux enfants qui se heurtent et s'entrechoquent dans ton sein, dit le Seigneur à Rébecca, ce sont deux nations ; tes deux fils seront deux peuples, dont l'un sera dompté par l'autre et devra lui obéir» (Gen., xxv, 23). Ainsi, mes Frères, le genre humain se compose de deux peuples, le peuple de l'esprit et le peuple de la matière ; l'un, en qui semble se personnifier l'âme avec tout ce qu'elle a de noble et d'élevé ; l'autre, qui représente la chair avec tout ce qu'elle a de grossier et de terrestre. Le plus grand malheur qui puisse fondre sur une nation, c'est la cessation d'armes entre ces deux puissances adverses. Cet armistice s'est vu dans le paganisme.

Et l'Esprit-Saint, qui nous a tracé la peinture de toutes les turpitudes sociales et domestiques qui résultaient de cette monstrueuse capitulation (Sap., XIV) achève son tableau par ce dernier trait : c'est que les hommes, vivant, sans y penser, dans ce marasme plus meurtrier mille fois que la guerre, s'abusaient jusqu'à donner le nom de paix à des maux si nombreux et si grands ; insensibilité funeste qui n'était autre que celle de la mort, paix lugubre qu'il faudrait comparer au silencieux et tranquille travail des vers qui rongent le cadavre dans son sépulcre : *Sed et in magno viventes inscientiæ bello ; tot et tam magna mala pacem appellant* (Ib., 22).

Le genre humain languissait dans cet état d'abaissement et de prostration morale, quand le Fils de Dieu vint sur la terre, apportant non pas la paix, mais le glaive (Matth., x, 34). Ce glaive de l'esprit que le Dieu créateur avait remis aux mains de l'homme pour combattre contre la chair et que l'homme avait ignominieusement laissé tomber de ses mains, Jésus-Christ, ainsi qu'on l'a dit avant moi¹, l'a ramassé dans l'ignoble poussière où il avait longtemps dormi ; puis, après l'avoir retrempé dans Son sang, après l'avoir comme essayé sur Son propre corps, Il le rendit plus tranchant et plus pénétrant que jamais au nouveau peuple qu'Il était venu fonder sur la terre. Et alors recommença au sein de l'humanité, pour ne plus finir qu'avec le monde, l'antagonisme de l'esprit et de la chair : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

Voyez pendant trois siècles cette première croisade du christianisme contre la domination de la force brutale. Les Césars ont trouvé dans la conscience de leurs sujets une résistance nouvelle. Plutôt que de fléchir le genou devant des dieux de chair ou de boue, les chrétiens versent jusqu'à la dernière goutte de leur sang : période de résistance passive pendant laquelle la croix de Jésus est gravée sur les membres des martyrs par le glaive des bourreaux : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

Mais bientôt la face du monde est changée. De nouveaux peuples se sont levés, que l'Église a marqués dès leur naissance du signe de la croix, qu'elle a baptisés dans le baptême de l'eau et de l'Esprit. Alors le christianisme entre dans une phase nouvelle. Ce n'est plus un étranger survenu dans la vieille société idolâtre ; c'est un citoyen, un enfant au mi-

¹ Mgr Parisi, év. de Langr., *Instr. Past. sur le pouvoir divin dans l'Eglise*, 1846.

lieu de sa patrie, de sa famille. Ces nouveaux peuples ont arboré la croix sur leur étendard ; la religion de Jésus-Christ est leur religion nationale ; l'Évangile forme la base de leur constitution. Malheur au peuple barbare qui insultera la bannière à l'ombre de laquelle les nations chrétiennes se sont rangées ! Parce qu'elles servent Dieu en esprit et en vérité (Joann., IX, 24), elles n'en sont pas moins armées du glaive, et elles sauront défendre ce que toute nation a toujours défendu, elles sauront se battre pour leurs autels et leurs foyers : *pro aris et focis*, **pour venger leur foi et sauver leur indépendance**. Pendant trois cents ans les chrétiens n'ont su et n'ont dû savoir que courber la tête sous le glaive : aujourd'hui les chrétiens tiennent le glaive, les martyrs sont devenus soldats, parce qu'ils sont une nation, un peuple, et que toute nation, tout peuple a toujours été armé pour défendre sa religion et son territoire : *pro aris et focis*.

Mes Frères, vous m'avez prévenu ; et déjà ces guerres célèbres qui occupent une si grande place dans l'histoire de saint Louis, ces guerres que la croix de Jésus-Christ a immortalisées en leur donnant Son Nom, se présentent à vous sous leur véritable point de vue, c'est-à-dire comme l'énergique résistance d'un peuple qui vit de la vie de l'esprit contre les envahissements d'un peuple qui menace de tout asservir à la loi de la chair. Le sensualisme ottoman se faisant agresseur sous la bannière du croissant, le spiritualisme chrétien se défendant sous la bannière de la croix ; l'islamisme se répandant comme une lave impure sur tout le sol de la chrétienté, la chrétienté allant frapper au cœur son implacable ennemi, le poursuivant dans son propre empire, jusqu'à ce qu'elle l'ait assez affaibli, pour n'en plus rien craindre : voilà, sous son jour le plus naturel et le plus philosophique, toute l'histoire des croisades ; combat à outrance dans lequel l'esprit est demeuré vainqueur de la chair : *Non veni pacem mittere, sed gladium*.

Les croisades, mes Frères, on nous demande de les désavouer ! Eh ! quoi donc ? Le détracteur des croisades est-il encore chrétien ? est-il encore Français ? lui qui jette un outrage à dix siècles de l'histoire de l'Église, à dix siècles de l'histoire de France. Les croisades ? Mais, sans avoir toujours porté ce nom, elles n'ont jamais été interrompues depuis Charles Martel jusqu'à Sobieski ; et entre ces deux grands noms sont venus se ranger les noms de Charlemagne, de Godefroy de Bouillon, de Tancrède, de Philippe-Auguste, de saint Louis, et mille autres noms couronnés par ceux du grand-maître La Valette, et de Don Juan vainqueur sur le golfe de Lépante. Les croisades ? Mais c'est l'œuvre de la papauté et des conciles, depuis Urbain II et son incomparable discours dans le concile de Clermont, jusqu'à saint Pie V et son ardente prière suivie d'une céleste révélation ; c'est l'œuvre qu'ont applaudie, encouragée tous les saints, depuis saint Bernard enflammant l'ardeur de Louis le Jeune et de tous les évêques et barons assemblés dans la cathédrale de Chartres¹, jusqu'à saint François de Sales prêchant dans Notre-Dame de Paris l'éloge funèbre d'Emmanuel de Mercœur, le dernier des croisés français, et cherchant à rallumer dans l'âme d'Henri IV une dernière étincelle de ce feu sacré qui allait s'éteindre². Les croisades ? Je dis plus, c'est l'œuvre de Dieu, de Dieu Lui-même, tranchant la question par les miracles, les prodiges les plus authentiques. *Dieu le veult, Dieu le veult !* s'écriaient les peuples à la voix du pontife suprême.

Comment le savaient-ils, sinon parce que Dieu avait parlé ? Mes Frères, c'est une grande témérité à des chrétiens de revenir sur la chose jugée, jugée dans le conseil sublime des cieux, notifiant la sentence par d'incontestables merveilles enregistrées dans l'histoire en caractères indélébiles. Au reste, dans ce siècle où tous les faits sont devenus des droits et obtiennent les honneurs de l'apothéose, dans ce siècle qui affecte de sanctionner l'entraînement même le plus aveugle et le plus irréflecti des multitudes, quelle inconséquence de renier la plus longue, la plus importante et la plus populaire de toutes les révolutions survenues en Europe, et de déchirer à plaisir les plus magnifiques pages de l'histoire de notre pays.

Mais notre siècle n'est le courtisan que du succès. Or, les croisades, dit-on, n'ont pas réussi. Les croisades n'ont pas réussi ? Il est à cet égard une réponse célèbre : « aucune n'a réussi, mais toutes ont réussi ». Or, l'Esprit-Saint nous a avertis de ne juger des grands ouvrages de la providence comme de la nature que par le résultat général et définitif, *et in novissimis intelligas* (Jerem., xxiii, 20). Le détail des choses, mes Frères, est toujours plein de mystère et d'obscurité ; la clarté brille dans l'ensemble. On ne regarde pas les longues chaînes des Alpes ou des Cordillères avec le microscope. Laissons aux fourmis leur horizon visuel. Les croisades ont été souvent malheureuses ; mais quelles expéditions guerrières n'ont vu parfois fléchir la fortune, et la défaite se mêler aux triomphes ? Dans la nature, par exemple, le combat de l'été contre l'hiver ne se compose-t-il, heure par heure, que de victoires ? Si l'on prend un à un les jours de cette réaction de la lumière contre les ténèbres, de la chaleur contre le froid, dans le détail, l'été ne semble-t-il pas parfois vaincu ? Les enfants le croient. Mais qu'importe ? Le grand astre s'avance inexorablement, ramenant avec lui et les vives clartés et les fécondes ardeurs. Attendez avec patience ; il fera son œuvre ; vous cueillerez les fruits, et vous moissonnerez la récolte : *et in novissimis intelligas*.

Les croisades n'ont pas réussi ! Mais est-ce que l'Europe a été asservie par l'islamisme ? Est-ce que nos autels et nos foyers sont encore en danger ? Est-ce que notre foi et notre indépendance, notre dignité religieuse et nationale sont encore menacées ? Est-ce que l'Orient, d'où nous venait autrefois la lumière, nous a ensevelis dans sa profonde nuit ? Est-ce que notre civilisation est devenue la proie de ces hordes barbares ? Est-ce que vos fils sont courbés sous la loi du sabre ? Est-ce que vos épouses et vos filles sont tributaires du sérail et languissent dans les prisons infectes du harem ? Est-ce qu'au contraire la puissance ottomane n'a pas été tellement amoindrie et si mortellement blessée, qu'elle ne subsiste plus que par l'indulgence de la chrétienté ?

Les croisades n'ont pas réussi ! Mais est-ce que les vieilles races chrétiennes ne se sont pas rajeunies sur le berceau du christianisme, et retrempées dans leur propre sang sur le sol arrosé par le sang rédempteur ? Est-ce que la sève su-

¹ Op. Bernard, epist. 256 et 364. - Breviar. Carnot, 20 Aug.

² Oraison funèbre d'Emmanuel de Mercœur - On y lit : « Ah ! que les Français sont braves quand ils ont Dieu de leur côté !... Qu'ils sont heureux à combattre les infidèles !... Aussi plusieurs estiment que ce sera un de vos rois, ô France, qui donnera le dernier coup de la ruine à la secte de ce grand imposteur Mahomet ». - Et après la mort d'Henri IV, le saint prélat écrivait : « Certes il semblait bien qu'une si grande vie ne devait finir que sur les dépouilles du Levant, après une finale ruine de l'hérésie et du Turcisme ». (Epist. 83, édit. 1652.)

rabondante et la débordante énergie de ces natures remuantes et belliqueuses, tournée par une heureuse diversion contre les mortels ennemis du genre humain, comme la foudre qui va se décharger sur le front aride de la montagne, n'a pas épuisé ainsi ses fureurs et oublié ses excès si funestes à la patrie ? Est-ce que les serfs et les vassaux n'ont pas été affranchis par milliers à la veille de ces expéditions non moins utiles à l'affermissement des trônes qu'à la liberté des peuples ? Est-ce que les sciences, la littérature, les arts, le commerce, l'agriculture n'ont rien rapporté de l'Orient ?

Les croisades n'ont pas réussi ! Mais est-ce que le sang et l'or d'une nation sont dépensés inutilement quand ils lui assurent une gloire légitime ici-bas, et qu'ils ouvrent à ses enfants la porte du ciel ? Les hommes positifs ont fait de savants calculs, et ils établissent par un chiffre exact les sommes d'argent sorties du pays pendant ces guerres. Mais l'argent n'est-il pas destiné à la circulation qui se fait par le commerce et l'échange ? et le commerce n'est-il pas avantageux toutes les fois que l'on obtient des valeurs supérieures à celles que l'on abandonne ? Or, avec l'argent des croisades, la France a acheté une influence qui dure encore après six cents ans. Malgré nos fautes et nos écarts, le nom français couvre encore tout l'Orient de son prestige et de sa puissance. Ah ! que nos hommes d'État et nos financiers soient donc plus indulgents pour les siècles qui ont consacré l'argent de la France à lui conquérir de la gloire, et qu'ils réservent leurs blâmes pour les siècles inexcusables, si jamais il s'en trouvait de tels, qui ruineraient le pays en le déshonorant.

D'ailleurs est-ce que le chrétien peut restreindre ses vues au temps présent, et oublier l'horizon qui s'ouvre par-delà la tombe ? Eh ! que m'importe à moi, homme de l'autre vie, que m'importe que les croisades n'aient pas raison devant les froides et tardives supputations de nos modernes calculateurs, quand le saint abbé de Clairvaux m'assure avoir appris du ciel que cet emploi tardif de la mammonne d'iniquité a procuré à des milliers de Français les trésors permanents de la béatitude suprême ? (Op. Bern. Ep. 363 et 386). La patrie terrestre ne s'est bientôt plus aperçue qu'elle avait été appauvrie, et la céleste patrie aura été enrichie pour jamais. Hommes du temps, vous me parlez de chiffres ; et moi, prêtre de l'éternité, je ne connais qu'un chiffre qui m'intéresse et qui soit placé à ma hauteur, c'est le chiffre éternel des élus.

Mes Frères, cette apologie a été longue, mais elle appartenait essentiellement à mon sujet. Car, s'il est vrai que les croisades ont eu pour objet et pour résultat de maintenir et d'étendre le règne de Dieu, et qu'elles aient procuré au pays par surcroît mille autres bienfaits de tout genre, dès lors ma seconde proposition est prouvée, puisque saint Louis a été le plus illustre instrument et le principal moteur de ces grandes entreprises.

Ah ! mes Frères, qu'il serait beau de contempler ici dans Louis le véritable type du croisé, le modèle accompli du chevalier chrétien, le généralissime des vaillantes phalanges de l'Évangile et de la civilisation ! Que Louis est grand quand il combat, et qu'il combat pour sa foi, pour son Rédempteur, pour son Dieu ! Que Louis est grand dans l'action, qu'il est grand dans la victoire ! Je regrette que le temps ne me permette plus de vous montrer de brillants exploits, pour lesquels je vous renvoie à l'histoire qui les raconte avec complaisance. Damiette, Massoura, Carthage !... Mais surtout que Louis est grand dans l'adversité ? Ici, mes Frères, accordez-moi un dernier moment d'attention.

Deux saints monarques seront l'éternel ornement de la nation française, je veux dire **Charlemagne et Louis IX** : l'un et l'autre également passionnés pour le triomphe de l'Évangile et l'extension du règne de Jésus-Christ, l'un et l'autre également pénétrés de leurs devoirs envers Dieu et envers leurs peuples, l'un et l'autre également dignes d'être placés pour leur zèle actif et leur piété éclairée parmi les rois-pontifes et les soldats-apôtres.

Or, d'où vient que le premier, type le plus vaste et le plus magnifique du César chrétien, n'a pas sur nos autels une place aussi incontestée que le second ? Je veux vous en dire la raison principale. Que d'autres aillent chercher des taches dans ce soleil et surprendre des fautes dans la conduite privée du très chrétien empereur : Bossuet leur a répondu avec toute l'autorité de sa science et tout le poids de son génie¹. Mais l'illustre archevêque de Cambrai m'a donné, contrairement à sa pensée, la solution que je cherchais quand il a dit : «L'avantage qu'eut Charlemagne d'être toujours heureux dans ses entreprises, le rend un modèle bien plus agréable que saint Louis»². Ce jugement (le dirai-je sans offenser la mémoire du royal précepteur ?) ce jugement semble trop se ressentir des réminiscences du paganisme, par qui le bonheur était plus vanté que l'habileté même. Et moi je voudrais dire au contraire : Le désavantage qu'eut Charlemagne de ne pas assez participer au calice de Jésus-Christ, et de ne pas acquérir «ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu», a laissé peut-être quelque hésitation s'attacher à la sainteté de ce triomphant Salomon de la loi nouvelle ; tandis que Louis, cet irréprochable David des temps chrétiens, Louis qui a bu l'eau du torrent (Ps. CIX, 7), et dont la vertu a été perfectionnée par l'adversité (II Cor. XII, 9), siégera glorieusement dans nos temples, et sera l'objet du culte le plus authentique et le plus universel.

Tais-toi, ô esprit humain ! tu ne connais pas les choses de Dieu. Était-ce donc là, me dis-tu, l'issue malheureuse réservée à ces deux expéditions ? Une première fois, la captivité du monarque, et la seconde fois, son agonie et sa mort sur un lointain rivage : voilà donc où devaient aboutir ces entreprises sur lesquelles reposaient tant d'espérances ? Mes frères, les voies de Dieu ne sont pas nos voies ; nous sommes encore préoccupés, comme les juifs, d'idées charnelles. Quand le Crucifié, le premier de tous les croisés, descendit dans la lice, quand Il entra dans le sentier qui conduisait au Calvaire, la raison naturelle du prince des apôtres en fut choquée (Matth., XVI, 22). La scène du Golgotha ne fut pour le sens humain qu'un inexplicable chaos, un pêle-mêle ténébreux. Et pourtant, c'est du milieu de cette confusion et de cette défaite qu'est sorti le salut du monde. O hommes, à la vue de Louis captif, votre esprit chancelle ; mais, regardez, sa captivité est un héroïsme continu. Louis dans les fers a l'âme plus grande encore et plus sublime que sur le trône. Le courage des plus intrépides martyrs n'a pas surpassé son courage. Chacune de ses paroles demanderait à être écrite en caractères d'or. Le vaincu subjugué par l'ascendant de sa vertu l'admiration du vainqueur.

Ah ! pour moi, loin que le revers me scandalise et me désespère, je ne comprends les guerres entreprises sous

¹ «Et Charlemagne régna pour le bien de toute l'Église. Vaillant, savant, modéré, guerrier sans ambition, et exemplaire dans la vie, je le veux bien dire en passant, malgré les reproches des siècles ignorants». *Serm. sur l'Unité de l'Église*, 2^e point.

² Cette lettre de Fénelon est du reste une magnifique page sur Charlemagne. Œuv. compl. T. I, lettr. 12, p. 58.

l'étendard de la croix, que par leur conformité avec le grand œuvre du Crucifié. L'enseigne des croisés était un engagement contracté avec l'ignominie et la douleur, avec l'ignominie des mépris humains et la douleur de l'immolation. La croix n'est pas «le sceptre de la volupté» (Amos, I, 6) ; elle promettait à ses soldats quelque autre chose que les délices de Capoue. D'ailleurs, s'ils n'avaient pas senti les douloureuses atteintes de la croix, les instruments de l'esprit, dans cette lutte contre la chair, fussent devenus charnels eux-mêmes. Cette transformation, trop facile à expliquer quand on connaît le cœur de l'homme, ne fut certes pas sans exemple. Aussi les revers des croisades furent-ils pour la terre de grandes et nécessaires expiations, en même temps qu'ils offrirent au ciel des hosties sans tache et des sacrifices de suave odeur.

Enfant du Calvaire, j'assiste, avec émotion sans doute, mais sans étonnement et sans faiblesse, au spectacle de ces mystérieuses hécatombes. Un philosophe chrétien a dit : «Quand, dans une longue lutte entre deux partis, vous voyez tomber d'un côté des victimes précieuses, soyez sûrs que la victoire définitive sera pour ce parti, malgré toutes les apparences contraires». (J. de Maistre, *Principe générateur*, etc. Préface). Par ce principe, en voyant sur la plage de Tunis le royal agonisant, je prophétise aux chrétiens éperdus le triomphe, aux musulmans ivres de joie leur ruine... Et donnant à cette maxime une application plus étendue, je veux le dire en passant : **LA FRANCE DE LOUIS LE SAINT ET DE LOUIS LE MARTYR, LE PAYS QUI A DONNÉ JEANNE D'ARC AU BÛCHER ET MADAME ELISABETH À L'ÉCHAFAUD, LA FRANCE, PATRIE DE TANT DE SUBLIMES IMMOLATIONS, DE TANT DE RELIGIEUX DÉVOUEMENTS, LA FRANCE EST UN ROYAUME QUI POSSÈDE DANS SON SEIN DES RESSOURCES ÉTERNELLES ET QUI NE FINIRA QU'AVEC LE MONDE.**

Arrêtons les yeux sur un touchant tableau. Louis est étendu sur la cendre. Il a donné ses derniers conseils à son fils : admirable testament dont toutes les syllabes semblent appartenir à l'Évangile, et qui deviendra le manuel de tous les rois chrétiens et intelligents. Religion, politique, liberté, tout y est compris ; Dieu, sa famille, son peuple, tout ce qui a été l'objet de son amour, tout ce qui fut gravé sur l'anneau de Marguerite, se retrouve tour à tour dans ses phrases inachevées. Puis un dernier mot vient se placer sur ses lèvres défaillantes : «Jérusalem, Jérusalem !». Toute sa vie, rien ne lui a été plus familier que Jérusalem. Les vieux soldats de Bouvines, compagnons d'armes de Philippe-Auguste et de Richard-Cœur-de-Lion, avaient bercé son enfance des récits de leur expédition en Terre-Sainte. Rentré dans son oratoire, il retrouvait Jérusalem dans ses prières et dans les cantiques sacrés. A toutes les heures du jour et de la nuit, il a soupiré avec David vers Jérusalem. Deux fois il s'est mis en marche vers cette sainte cité ; toute son ambition était d'y parvenir ; ses pieds sont encore sur la voie qui devait l'y conduire : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem* (Ps. CXXI, 2). Mais il est une autre Jérusalem dont la cité sainte elle-même n'est que le vestibule. Louis se relève à demi, il ouvre les yeux, les fixe vers le ciel, croise ses bras sur sa poitrine, puis retombe sur la cendre en disant : «Seigneur, j'entrerai dans Votre maison, je Vous adorerai en Votre saint temple (Ps. v. 8). Jérusalem, Jérusalem, vers laquelle sont montées les tribus saintes qui nous ont précédés !... Nous irons en Jérusalem...» (Ps. CXXI, 1, 4).

L'âme du royal pèlerin a franchi les espaces, Louis est arrivé au terme du pèlerinage : il est à Jérusalem !

Et nous, mes Frères, nous n'avons pas perdu notre saint roi. Il règne sur nous du haut des cieux par sa prière pleine d'amour ; mais il règne aussi sur la terre par le souvenir de ses vertus. Exemple toujours pratique, modèle toujours sûr, **Louis est le roi de tous les pays et de tous les siècles**, parce qu'il n'a pas été roi selon les principes variables d'une contrée, d'une époque et d'une circonstance, mais **selon les principes éternels et toujours vivants de l'Évangile**. «Si vous êtes les enfants d'Abraham, disait Jésus-Christ aux hommes de Son temps, faites les œuvres d'Abraham » (Joann. VIII, 39). Et moi, n'ai-je pas le droit de vous dire, en empruntant la voix d'un grand évêque : Si vous êtes les enfants de saint Louis, si vous êtes la nation de saint Louis, la France de saint Louis, faites les œuvres de saint Louis (Bossuet, *Politiq. sacr. concl. du L. VII*).

«Nous ne sommes plus au temps des croisades», me dites-vous ? (M. Guizot, *Moniteur* du 11 juin 1847). Certes, je le sais trop. Non, nous ne sommes plus au temps des luttes de l'esprit contre la matière ; non, nous ne sommes plus armés de la croix pour combattre les sens. L'âme a consenti à une trêve déshonorante ; elle a capitulé ignominieusement et s'est abandonnée à la merci de son adversaire. Plongés que nous sommes dans la boue de l'égoïsme et de la cupidité, asservis par les intérêts et comme ensevelis dans la chair, non, vous avez raison de le dire, nous ne sommes plus au temps des croisades. Mais en cela vous enregistrez officiellement l'acte de condamnation de notre siècle. Et, dussiez-vous sourire de dédain, je ne crains pas de l'affirmer, **ce qu'il nous faut, sous peine de mourir, c'est de revenir aux croisades** : non pas contre les Turcs, nos pères les ont vaincus sans retour : *Terminum posuisti quem non transgredientur, neque conuertentur operire terram* (Ps. CIII, 9) ; mais contre leur religion sensuelle, ou plutôt contre un sensualisme irréligieux qui a envahi nos mœurs et qui semble menacer notre société d'une dissolution prochaine. **«Les barbares ne sont plus à nos portes» : c'est vrai encore, car ils ont forcé l'entrée de la cité, ILS SONT AU MILIEU DE NOUS.**

Nous ne sommes plus au temps des croisades, me dites-vous ? Je l'avoue ; car l'iniquité se répand partout ; le scandale de la mauvaise foi et de la déloyauté est à son comble. Chaque matin ajoute une nouvelle révélation aux révélations de la veille ; et la société ne se guérira de cette lèpre que par une croisade que je prêche à toutes les âmes honnêtes, la croisade de la justice selon l'Évangile. Nous ne sommes plus au temps des croisades, c'est vrai ; car, en ce siècle d'argent, un grand nombre de cœurs sont devenus d'airain et de fer. La louable bienfaisance d'une partie de la nation ne peut suffire à combler l'abîme de la misère publique, creusé d'un côté par les emportements du luxe, de l'autre par les exactions barbares de la spéculation ; et la société ne sortira de ce cruel malaise que par une croisade que je prêche à toutes les âmes généreuses, **la croisade de l'abnégation et de la charité selon l'Évangile.**

Nous ne sommes plus au temps des croisades, rien de plus certain ; car l'esclavage renaît tous les jours parmi nous, il n'y manque que le nom. Toujours la même cause ramènera le même effet. L'égalité est dans les lois, la servitude est dans les mœurs. Sans parler du plus odieux des monopoles, celui de l'enseignement, le despotisme de la matière et la féodalité de l'industrie font peser sur le travailleur un joug plus accablant qu'il ne l'avait jamais porté dans notre ancienne France ; et ce servage nouveau, ce servage des corps et des âmes ne cessera que par une croisade que je prêche à toutes les âmes vraiment et saintement amies de l'humanité, la croisade de l'affranchissement et de la liberté selon

l'Évangile.

Enfin, nous ne sommes plus au temps des croisades, je le proclame aussi haut que vous ; car le nom de Dieu est méconnu, Jésus-Christ est un étranger parmi nous ; nous regardons la vérité comme si peu de chose que nous ne voudrions pas dépenser pour elle une obole, ni verser une goutte de sang. Qu'une mine, je ne dis pas d'or ou d'argent, mais de la plus vile matière, soit découverte en Asie, l'océan ne suffira pas aux flottes de croisés qui s'élanceront vers ces lointains climats : âmes abaissées qui ne s'enthousiasment que pour les expéditions du lucre, et qui ne s'enrôlent que sous l'oriflamme de la fortune. Or, cependant, la société ne vit pas seulement de pain, mais de doctrine ; et sans l'aliment de la doctrine, elle meurt d'inanition et de défaillance.

Telle est notre situation présente ; et nous n'en sortirons que par une croisade que je prêche à tous mes concitoyens sans distinction, **la croisade du courage chrétien, croisade de retour à la foi de nos pères, à la religion de saint Louis**. Le salut et l'honneur de notre société le commandent. **Au milieu de nos divisions, nous n'avons qu'un signe de ralliement, l'étendard de nos ancêtres, c'est-à-dire la croix de Jésus-Christ**. Que tous les fils de la France marchent comme autrefois à la suite de ce signe vénéré, que la croix de Jésus-Christ soit vivante dans leurs cœurs et dans leurs œuvres comme elle brille encore sur la poitrine de leurs braves, bientôt nous aurons retrouvé ici-bas la paix, la liberté, l'honneur ; et ce sentier de la gloire sera aussi le chemin du ciel, que je vous souhaite à tous, avec la **bénédition** de Monseigneur.